

« Le jugement du citoyen se fera sur le plan local »

UE Karl-Heinz Lambertz devient président du Comité européen des régions

Karl-Heinz Lambertz

Homme politique belge de langue allemande, membre du Parti socialiste, Karl-Heinz Lambertz, 65 ans, a été ministre-président de la Communauté germanophone de 1999 à 2014. Depuis 1999, il est membre du Comité des régions de l'Union européenne, au sein duquel il a été particulièrement actif dans la commission de la Politique économique et sociale et la commission de la Culture, de l'Éducation et de la Recherche.

- ▶ L'ancien ministre-président de la Communauté germanophone prend la présidence du Comité européen des régions.
- ▶ Un poste à la mesure de cet homme politique aussi incollable sur la politique belge que sur les rouages de l'Europe.

ENTRETIEN

Karl-Heinz Lambertz, député germanophone socialiste et ancien président de la Communauté germanophone, sera élu ce mercredi président du Comité européen des régions, l'une des deux assemblées consultatives de

l'Union européenne. Il ne sera pas le premier Belge à occuper ce poste pour un mandat de deux ans et demi. Mais il sera le premier Belge issu de la Communauté germanophone à occuper l'une des présidences européennes. *Le Soir* a rencontré celui qui s'était fait connaître des Belges lors de la crise politique de 2008 (194 jours), où le roi l'avait nommé émissaire, conjointement avec Raymond Langendries et François-Xavier de Donnée. Une expérience sur laquelle nous avons lancé l'ex-numéro un germanophone, aussi incollable sur les questions belges qu'européennes.

Qu'avez-vous appris de votre expérience de médiateur, qui vous sert aussi dans votre dimension européenne ?

La difficulté d'adapter les structures étatiques à une situation de conflit où il faut arriver à un équilibre. L'essentiel est que les deux parties soient d'accord pour trouver une solution. Il faut un équilibre. On sait toujours qu'il est précaire et que tout peut être remis sur le tapis. Tout cela en excluant la résolution armée. La Belgique est un bel exemple, car on voit qu'il est extrêmement délicat de résoudre des conflits par les réformes institutionnelles. Et cette expérience est très précieuse pour l'Europe, car celle-ci est dans une situation encore beaucoup plus complexe que la Belgique, avec des antagonismes effrayants, comme on le voit sur la crise des réfugiés. Pourquoi ne parvient-on pas à convaincre les pays de Visegrad d'être un peu plus souples sur des questions que nous considérons comme importantes, et eux pas ? Chaque fois que je fais face à une situation un peu compliquée et désespérée, je me demande comment on aurait abordé le problème en Belgique. Et cela marche toujours ! Ce qui ne veut pas dire que toutes nos solutions sont bonnes. Mais notre capacité à faire un compromis, notre disponibilité à le

faire, sont bons. Pour moi, le compromis à la belge est toujours un produit d'exportation. On a des discussions houleuses et interminables, jusqu'à ce qu'on trouve un accord très compliqué que personne ne comprend tout à fait. Cela, c'est essentiel : cela signifie que personne ne peut dire qu'il a gagné entièrement et tout le monde peut dire qu'il a gagné un peu. Vient ensuite le vrai test : il faut que cela fonctionne ! Voilà le modèle du compromis à la belge.

En Europe, on a raté avec le Traité de Nice le moment crucial où on a décidé de la manière de fonctionner à plus de quinze États membres. Aujourd'hui, si on dit qu'il faut d'abord régler les problèmes institutionnels pour avoir les moyens ensuite de régler les vrais problèmes, on n'y arrivera pas. On aura peut-être imaginé le système, mais l'Europe se sera cassé la gueule. Il faut maintenant délivrer des résultats.

Vous ne tranchez pas ce débat entre l'œuf et la poule : faut-il réformer les institutions pour permettre une prise de décision efficace, ou faut-il au contraire les laisser de côté car ce que le citoyen veut, c'est du concret et des résultats ?

Il faut être pragmatique, et faire un peu des deux. On n'a plus le temps d'être cartésien dans cette histoire. Et je vais vous dire pourquoi je crois que les collectivités territoriales ont un rôle important : c'est parce que dans un contexte où l'Europe, qui a reçu à juste titre le prix Nobel de la paix, est aujourd'hui désignée comme la coupable facile dans un monde globalisé où les règles nationales ne sont plus aussi efficaces qu'autrefois, c'est sur le plan local que le jugement final des citoyens se fera. Car c'est là qu'ils vivent les résultats de la politique, indépendamment du niveau auquel a été prise la décision. Et si nous ne parvenons pas à convaincre les gens que l'Europe est avantageuse pour eux, cela échouera. Le rôle essentiel du Comité des régions est de rappeler à tout moment que le test final est celui-là. Et c'est un mouvement en deux sens. Il faut que ce que décide l'Europe soit toujours testé sur sa faisabilité et son impact locaux. Mais il faut aussi que ce que les gens vivent et sentent sur place soit transporté vers le niveau européen.

Quelle est votre vision de l'efficacité du CoR dans ce rôle de relais consultatif ?

Le CoR dispose d'une opportunité, qui est renforcée par la crise en ce moment, car on sent bien qu'il faut trouver par quel bout la résoudre. On sait que l'UE est indispensable pour trouver les solutions aux grands défis. Mais on sait aussi qu'on ne peut pas les mettre en œuvre autrement qu'en redéfinissant les liens avec les collectivités. Notre chance est d'être consulta-

tifs, mais on doit nous consulter sous peine de nullité juridique. Mon job ici est d'amplifier ce pouvoir d'intervention, en améliorant encore notre fonctionnement interne, de manière à ce que nous soyons concentrés sur des priorités, et en améliorant nos relais auprès des entités locales. ■

Propos recueillis par
JUREK KUCZKIEWICZ

« Il faut un équilibre. On sait toujours qu'il est précaire, et que tout peut être remis sur le tapis »

budget « Une UE sans politique de cohésion ne serait plus une Union »

Quels seront vos dossiers de fond prioritaires ?

Il y a en a trois dans l'immédiat, c'est-à-dire à traiter avant les élections européennes de 2019. Sur la crise migratoire, il faut des avancées. Les entités territoriales n'ont pas la maîtrise du jeu, mais elles ont un rôle essentiel dans l'intégration des réfugiés. Il faut aussi des avancées dans l'élaboration du pilier social : on voit bien que le Marché unique a apporté beaucoup de choses, l'euro aussi, mais tout cela ne suffit pas à combler les écarts sociaux. Au contraire, cela les creuse parfois davantage. Or, l'Europe a une responsabilité et elle doit être beaucoup plus performante dans ce domaine. Il n'y a pas que les gens de gauche qui le disent. C'est très concret pour les collectivités territoriales : quand on a toujours plus de travailleurs pauvres, c'est à ce niveau-là que cela se passe. Et puis, il y a le très grand enjeu, lié d'ailleurs à ce qui précède : la poursuite de la politique de cohésion.

C'est un enjeu qui sera bientôt très discuté à l'occasion des préparatifs liés au prochain cadre budgétaire de l'UE, mais où il manquera les dix milliards d'euros annuels du Royaume-Uni...

Nous disons qu'une UE qui ne mènerait pas une politique substantielle et significative de cohésion, ce n'est plus une Union européenne telle que nous la

concevons.

Qu'entendez-vous par politique substantielle ?

On touche à ce que M. Oettinger, le commissaire au Budget, appelle la « tasse de café » (dans une carte blanche publiée par Le Soir, le commissaire au Budget indiquait que le budget de l'UE représentait moins d'une tasse de café par jour par citoyen européen, NDLR). Les moyens européens représentent 1 % du PIB de l'UE et 2 % des dépenses publiques. Construire l'Europe avec un financement pareil n'est pas possible. Mais je pense que le débat sur le prochain cadre financier pluriannuel se fera dans les mêmes limites du 1 % du PIB. Nous nous trouverons donc dans la situation où il nous manquera de l'argent avant même de commencer : la dizaine de milliards d'euros due au Brexit, et 5 à 8 milliards de coûts en politiques nouvelles de

migration, défense et sécurité. Evidemment, le Comité des régions ne pourra venir dire que tout doit changer, sauf la politique de cohésion. Il faudra donc analyser très précisément ce qu'on peut mieux faire, comment améliorer la valeur ajoutée de nos investissements. Mais nous disons qu'il faudra une politique de cohésion où toutes les régions seront parties prenantes, pas seulement les plus pauvres.

On parle beaucoup ces derniers temps de lier l'attribution des fonds de cohésion à certaines conditions : l'accueil de réfugiés,

le respect de l'État de droit...

Je suis sceptique. Cela serait très contre-productif car les effets en seraient les suivants : d'abord, ce ne sont pas les coupables que l'on punira en les privant d'aides. Quant aux vrais coupables, qui sont souvent des cyniques, ils iront encore plus dans les petits villages expliquer ce que « ces salauds d'Europe » ont encore fait. ■

Propos recueillis par
J.KZ

« Les entités territoriales ont un rôle essentiel dans l'intégration des réfugiés »